

dont ils étaient convenus et de lui remettre aussi le poison promis.

A neuf heures, le petit groom sortit de l'hôtel de la rue de l'Université, en avance de deux bonnes heures sur l'heure du rendez-vous. Il s'en alla, on sifflant, à travers les rues, les mains dans ses poches, le nez au vent.

Mais Désiré, malgré sa jeunesse, n'était point sifflant, et tous ses notes, même les plus indifférents en apparence, avaient un but caché, ainsi que nous allons le voir.

Tout en sifflant, il marchait d'un pas assez rapide, en personne qui sait parfaitement où elle va.

Il remonta, de la sorte, jusqu'au boulevard, qu'il coupa en biais pour se diriger vers la maison Pétel et Chabot.

Arrivé devant la boutique, il s'arrêta et considéra attentivement l'étalage, garni de toute espèce de produits alimentaires et surtout de fruits magnifiques et du plus appétissant aspect.

—Voilà mon affaire ! pensa-t-il.

Aussitôt, entrant dans le magasin, il acheta une petite terrine de Nérac, deux poires, trois pêches et un pot de confiture de Bar. Il fit envelopper le tout fort soigneusement, puis se rendit chez un boulanger, rue du faubourg Montmartre, où il prit un petit pain viennois d'une livre, qu'il fit ajouter au paquet de comestibles choisi par lui chez Pétel et Chabot.

Ces emplettes terminées, il se dirigea vers le faubourg Saint Denis, entra chez un marchand de vins, se fit servir un verre sur une table où il s'installa.

Chose rare, quand il s'agit d'un marchand de vin, la boutique était vide, pas un client. C'était là ce qui avait décidé le choix de Désiré.

Quant au patron, assis derrière son comptoir, il profitait de ce moment de tranquillité pour lire le journal du matin.

Désiré, saisissant, comme on dit "l'occasion aux cheveux" s'approcha du comptoir.

—Monsieur, dit-il, pourriez vous me rendre un service ?

—Lequel, mon petit ami ? demanda le patron, en reposant son journal sur le zinc.

—Je ne sais pas écrire et je voudrais que vous ayez l'obligeance de mettre un nom sur un morceau de papier, afin que ce papier, (il montrait le paquet contenant les fruits et le reste), parvienne sûrement à la personne à laquelle il est destiné, au cas où je ne la trouverais pas chez elle.

—Rien de plus facile !

Le marchand de vins prit un morceau de papier, trempa une plume dans un encrier placé sur une petite tablette derrière le comptoir, et ajouta :

—Quel nom faut-il écrire ?

—Madame la comtesse de Noiville.

L'homme traça les mots dictés avec une grosse écriture un peu tremblée et fort irrégulière.

—Voilà qui est fait ! dit-il en tendant le papier à son jeune client.

—Merci, mille fois ! fit Désiré, en prenant l'écrit et en le fourrant dans sa poche.

Puis il paya sa consommation, et sortit en fredonnant un air quelconque. Lorsqu'il fut dehors, il remonta le faubourg Saint-Denis, en regardant attentivement à sa droite et à sa gauche, en homme qui cherche quelque chose ou quelqu'un.

Tout à coup, il s'arrêta. A l'angle d'une rue, le gamin venait d'apercevoir un commissaire assis sur son crochot.

—Une petite course, mon brave, lui dit Désiré.

—Volontiers ; où cela ?

—A la gelée de la maison Saint Lazare. J'irais bien moi-même, mais on m'attend à la maison, et je suis déjà en retard, ayant sifflé en route plus que je n'aurais dû.

—C'est pour une prisonnière ?

—Oui.

—Quel nom ?

—C'est là-dessus, voyez...

Et Désiré lui passa le papier écrit par le marchand de vin.

—C'est que je ne sais pas lire ! répliqua le commissaire.

—Oh ! ça ne fait rien. Il suffira de remettre au gardien qui vous ouvrira le paquet et le nom. Il saura lire, lui. Voici vingt sous.

Le commissionnaire, ayant pris le paquet, s'éloigna vivement, enchanté de l'aubaine, car la course ne pouvait pas lui prendre plus de cinq minutes.

Désiré, qui avait feint de s'éloigner, lui laissa faire une trentaine de pas, puis, revenant en arrière, le suivit de loin, en ayant soin de se dissimuler derrière les passants, pour ne point attirer l'attention du "médaillé."

Il le vit ainsi entrer sous la voûte de la prison et disparaître derrière la porte qui se referma sur lui ; puis ressortir, les mains vides, au bout d'une minute à peine.

—Tout a marché à souhait ! pensa Désiré en s'éloignant cette fois, définitivement, par une rue adjacente. Il faut d'abord qu'on s'habitue à recevoir des vivres du dehors pour la prisonnière, puis on agira !

Le gardien, après le départ du commissaire, avait défilé le paquet, rien ne pouvait pénétrer dans une prison avant d'avoir été soumis à une inspection minutieuse.

—Pristi ! fit-il en flairant les pêches. Quel parfum ! l'eau en vient à la bouche. Il n'y en a que trois ! C'est dommage ! Sans cela je m'en serais bien payé une. Rien de suspect là-dedans ! ajouta-t-il avec un soupir de convoitise et de regret. Je réponds qu'on n'y a fourré ni lettre, ni lime, ni échelle de corde pour une évasion.

Et, ouvrant une porte qui donnait sur une cour intérieure, il appela :

—Virginie ?

Une femme d'une cinquantaine d'années, portant l'uniforme des condamnées, s'approcha.

—Pour la comtesse de Noiville, à la pistole ! lui dit le gardien.

Virginie, condamnée pour vol, était employée dans la prison à titre "d'aboyouse". C'est-à-dire qu'elle était chargée d'appeler les prévenues, soit qu'on les demandât au greffe, soit qu'on les conduisît à l'instruction, ou qu'elles eussent une visite au parloir. Ce petit emploi lui rapportait quelques bénéfices, et elle le devait à la protection des sœurs, de qui elle s'était fait bien venir.

Virginie était assez aimée des autres détenues auxquelles elle rendait plus d'un petit service, toujours payé, d'ailleurs ; mais elle avait un péché mignon, en dehors de la bosse du vol, et ce péché, c'était la gourmandise.

Or, la gourmandise, s'adressant à l'instinct du vol, trouvait presque toujours moyen de se satisfaire par quelque prélèvement indélicat sur les friandises envoyées aux prisonnières. La vue des poires et des pêches lui fit ouvrir de grands yeux.

—Des fruits ! Deux poires... trois pêches !... Pourquoi